



## CIRCULAIRE N°1 - PHASE FINALE

### SAISON 2021/2022

Nous vous prions de trouver ci-dessous, divers renseignements et précisions concernant le déroulement de la Phase Finale du Championnat National U19 :

#### **RAPPELS**

##### **Article 9.II.1 du Règlement des Championnats Nationaux de Jeunes :**

« 1. *Championnat National U19*

*L'épreuve se dispute en deux périodes :*

- *la phase préliminaire, mettant aux prises les cinquante-six clubs qualifiés répartis en quatre groupes de quatorze clubs.*
- *la phase finale réunit les clubs classés **aux deux premières places** des quatre groupes.*

*Le système de la phase finale, les modalités de participation des clubs qualifiés sont arrêtées avant le début de chaque saison par le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur sur proposition de la Commission Fédérale des Pratiques Jeunes »*

#### **SYSTEME DE LA PHASE FINALE**

La Phase Finale du Championnat National U19 selon les modalités communiquées aux clubs début de saison, à savoir :

##### **- Quarts de finale :**

L'article 9.II.1 du Règlement des Championnats Nationaux de Jeunes détermine les 8 équipes qualifiées.

Les quarts de finale se jouent en 2 x 45 minutes. Si les équipes sont à égalité à la fin du temps réglementaire, il est procédé à une épreuve des tirs au but.

##### **- Demi-finales :**

Le vainqueur de chacun des quatre quarts de finale est qualifié pour les demi-finales.

Les demi-finales se jouent sur un terrain neutre et à des dates fixées par la Commission d'Organisation.

Les demi-finales se jouent en 2 x 45 minutes. Si égalité à la fin du temps réglementaire, épreuve des tirs au but.

### **- Finale :**

Le vainqueur de chacune des deux demi-finales est qualifié pour la finale.

La finale se joue sur un terrain neutre et à une date fixée par la Commission d'Organisation.

La finale se joue en deux périodes de 45 minutes. Si égalité à la fin du temps réglementaire, épreuve des tirs au but.

## **CALENDRIER DE LA PHASE FINALE**

Les rencontres de la phase finale se dérouleront dans l'ordre indiqué ci-dessous, conformément au tirage au sort effectué lors de la réunion de la Commission Fédérale des Pratiques Jeunes du 21 avril 2022 :

### **Quarts de Finale :**

1. 1<sup>er</sup> Groupe D / 2<sup>ème</sup> Groupe A
2. 1<sup>er</sup> Groupe B / 2<sup>ème</sup> Groupe C
3. 1<sup>er</sup> Groupe A / 2<sup>ème</sup> Groupe D
4. 1<sup>er</sup> Groupe C / 2<sup>ème</sup> Groupe B

### **Demi-finales :**

1. Vainqueur Quart de Finale 4 (1<sup>er</sup> C - 2<sup>ème</sup> B) - Vainqueur Quart de Finale 2 (1<sup>er</sup> B - 2<sup>ème</sup> C)
2. Vainqueur Quart de Finale 3 (1<sup>er</sup> A - 2<sup>ème</sup> D) - Vainqueur Quart de Finale 1 (1<sup>er</sup> D - 2<sup>ème</sup> A)

### **Finale :**

Vainqueur Demi-finale 1 - Vainqueur Demi-finale 2

## **CALENDRIER DE LA PHASE FINALE**

**Quarts de finale :** Dimanche 22 mai à 15h00 sur le terrain du club tiré en premier lors du tirage

**1<sup>ère</sup> Demi-finale :** Samedi 28 mai à 15h00 à Amnéville

**2<sup>ème</sup> Demi-finale :** Dimanche 29 mai à 15h00 à Amnéville

**Finale :** Dimanche 05 juin à 16h00 à Saint Quentin

## **REUNION TECHNIQUE**

Une réunion d'organisation technique a lieu les samedi 28 mai, dimanche 29 mai et dimanche 05 juin à laquelle participent les organisateurs, les arbitres, les délégués et les représentants des clubs qualifiés munis d'un jeu d'équipement de joueurs et du gardien de but (maillot, short et bas).

## **REPLACEMENT DES JOUEURS**

Chaque club a la possibilité de faire figurer 16 joueurs sur la feuille de match. Il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match.

Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11.

Les remplaçants sont obligatoirement numérotés de 12 à 16, le numéro 16 étant réservé exclusivement pour le gardien de but remplaçant.

## **PORT DES MAILLOTS**

### **Quarts de finale :**

Les clubs jouent avec les jeux de maillots habituels utilisés lors de la Phase Préliminaire du Championnat National U19, ainsi que de leurs shorts et bas.

### **Demi-finales :**

Les clubs disposent de 2 jeux de maillots (n°1 à 16) fournis par la Fédération ou fournis par les clubs ayant pris cette option pour la saison en cours. Le n° 16 est obligatoirement attribué au gardien de but remplaçant.

En tout état de cause, les clubs sont invités à se munir de deux jeux de maillots habituels, ainsi que de leurs shorts et bas. Les jeux fournis pour ces demi-finales doivent être conservés pour la finale.

### **Finale :**

Les clubs recevront un jeu de 16 shorts et bas fournis par la Fédération pour compléter la dotation des demi-finales ou fournis par les clubs ayant pris cette option pour la saison en cours.

Les clubs sont invités à se munir des deux jeux de maillots fournis en demi-finales.

## **BALLONS**

Pour les demi-finales et la Finale, les ballons de match sont fournis par la FFF.

## **ARBITRES**

Pour l'ensemble de la Phase Finale, la Direction Technique de l'Arbitrage désigne l'ensemble des arbitres.

## **DELEGUES**

Pour l'ensemble des matchs de la Phase Finale, les délégués sont désignés par la Commission Fédérale des Délégués Nationaux.

## **FRAIS DE DÉPLACEMENT**

Le montant de l'indemnité kilométrique allouée pour le remboursement des frais de transport est fixé par la Fédération chaque année, soit 4,00 €uros / Km aller simple, sur la base de la voie routière la plus courte.

## **HÉBERGEMENT DES ÉQUIPES**

### **DEMI - FINALES**

La FFF se charge de réserver l'hébergement pour les équipes qualifiées.

Pour chacune de ces équipes :       - 8 chambres twin  
  - 5 chambres single

Les chambres sont réservées pour la nuit du vendredi 27 mai au samedi 28 mai avec le dîner du 27 et le déjeuner du 28 pour la 1<sup>ère</sup> demi-finale.

Les chambres sont réservées pour la nuit du samedi 28 mai au dimanche 29 mai avec le dîner du 28 et le déjeuner du 29 pour la 2<sup>ème</sup> demi-finale.

Répartition des équipes qualifiées dans les hôtels réservés par la FFF :

**Les frais d'hébergement des clubs seront portés au débit de leur compte. Toute chambre supplémentaire ou supplément doit être réglé directement par les intéressés.**

Compte tenu des engagements obligatoirement pris pour assurer ces hébergements, la Commission précise que **les clubs sont tenus de respecter les réservations prévues** et, qu'à défaut, les frais correspondants seront portés au débit du club.

## **FINALE**

La FFF se charge de réserver l'hébergement pour les équipes qualifiées.

Pour chacune de ces équipes :       - 8 chambres twin  
  - 5 chambres single

Les chambres sont réservées pour la nuit du samedi 4 au dimanche 5 juin avec le dîner du 4 et le déjeuner du 5 juin.

Les hôtels retenus par la FFF pour les équipes qualifiées seront communiqués ultérieurement.

**Les frais d'hébergement des clubs seront portés au débit de leur compte. Toute chambre supplémentaire ou supplément doit être réglé directement par les intéressés.**

Compte tenu des engagements obligatoirement pris pour assurer ces hébergements, la Commission précise que **les clubs sont tenus de respecter les réservations prévues** et, qu'à défaut, les frais correspondants seront portés au débit du club.

## **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

La Commission Fédérale des Pratiques Jeunes et la Direction des Compétitions Nationales sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Directeur Adjoint,



Laurent VAICHÈRE

Paris, le 5 mai 2022

Destinataires :       Clubs CN U19 - Ligues Régionales - DSF  
                                  CFPJ - LFA - DTA